

AFFAIRE N° 3. /

O B J E T : Extension du Centre Technique Communal

- Approbation du Dossier Technique
- Autorisation de lancer l'Appel d'Offres.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis vient de réceptionner tout récemment la 1ère tranche des travaux du Centre Technique Communal constitué essentiellement de locaux destinés au stockage.

Afin de rendre ce projet plus opérationnel elle envisage l'extension des ces bâtiments en créant un immeuble à usage de bureaux qui permettra ainsi de regrouper au sein d'un même ensemble les services techniques et administratifs.

Monsieur FEIBELMAN Architecte ayant terminé l'Avant Projet Sommaire de ce dossier et la Municipalité disposant d'un emprunt de 1'500000 Francs (CDC/82) pour cette opération,

- Je vous demande , Mesdames, Messieurs et chers Collègues,
- d'approuver le dossier technique d'extension du Centre Technique Communal
  - de m'autoriser à lancer l'Appel d'Ofres et en cas de résultat infructueux à traiter avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question au voix.

M. FOURNEL - explique sur le plan.

La première tranche a été terminée récemment. La seconde tranche, objet du présent rapport, est destinée à recueillir des services administratifs de régie (voirie et bâtiments, assainissement, espaces verts). C'est un ensemble à un étage composé de deux bâtiments avec toiture à 4 pentes ; sa superficie est d'environ 550 m2 pour un prix d'1,5 million de francs. On en est au dossier d'A.P.S qui est déjà passé en Commission des Travaux Publics.

Dr Gilbert GERARD - Si on respecte les règles d'ingénierie, il s'engage sur 1,5 MF.

M. FOURNEL - C'est ce qui se trouve dans le contrat passé avec l'architecte (estimation 1,5 MF.)

LE MAIRE - Je mets aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

\*

\*

\*

*Reçu à la Préfecture de la Réunion*